

*Initiatives ministérielles*

petit l'aide accordée aux différents secteurs. Il est vraiment scandaleux d'imposer à l'heure actuelle de telles compressions à l'industrie agricole.

Bien des groupes qui ont témoigné devant le comité ont déclaré que les primes d'assurance et la protection offerte posent déjà un problème. Les agriculteurs ayant le plus besoin d'assurance, ceux qui, chaque année, sont victimes de la sécheresse, comme c'est le cas pour les agriculteurs de bon nombre de régions de la Saskatchewan, ma province, ceux dont la situation est précaire, ont déjà du mal à payer les primes d'assurance-récolte.

Au lieu de reconnaître le problème et de leur rendre le régime d'assurance-récolte plus accessible, le gouvernement présente ce projet de loi qui accroît les primes d'assurance, surtout pour les meilleurs contrats. Les associations de producteurs et les producteurs ont éloquentement décrit la situation. Les députés ont réfléchi aux problèmes qui leur ont été signalés.

Le gouvernement devrait proposer un programme tripartite, semblable aux programmes qui existent déjà dans bien d'autres secteurs de l'industrie agricole. Le partage égal des frais à trois est sûrement la solution au problème. Le gouvernement devrait en tenir compte dans le projet de loi et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous ne l'appuyons pas.

Les agriculteurs ont tout à fait raison de s'interroger sur l'engagement du gouvernement à participer au programme d'assurance-récolte. Il n'y a que quelques jours, je crois, le député de Mackenzie voulait s'assurer qu'au moins en ce qui concerne la contribution fédérale de 25 p. 100 à laquelle le projet de loi fait allusion dans la loi, on garantisse une participation du gouvernement de 25 p. 100.

En fait, le ministre de l'Agriculture, le ministre d'État (Céréales) et divers porte-parole du gouvernement sont intervenus pour s'opposer à cette proposition. Ils ont dit qu'ils avaient besoin de cette flexibilité pour le cas où une province voudrait se soustraire à sa contribution ou il arriverait autre chose une année dans une province.

Cela a donné aux agriculteurs une indication de ce que non seulement le gouvernement a l'intention de ramener sa contribution à 25 p. 100, mais qu'en fait il compte se ménager une large marge d'action en ce qui concerne les 25 p. 100. Vous vous rappelez peut-être, monsieur le Président, que c'est vraiment par un coup de chance extraordinaire qu'on a garanti ces 25 p. 100 parce que le

gouvernement n'a pas été vigilant. Il a fini par voter contre sa propre position.

Quand on songe dans quel contexte on propose ce projet de loi, celui-ci semble vraiment un remède très insuffisant au genre de crise qui frappe actuellement la collectivité agricole. Les agriculteurs perdent leur exploitation agricole, en particulier dans les Prairies chez les producteurs de céréales, mais aussi d'un bout à l'autre du pays. Les familles d'agriculteurs voient le travail de plusieurs générations anéanti. Les localités rurales, par exemple, ne peuvent pas remplir leurs écoles ni entretenir leur patinoire.

Dans la seule province de la Saskatchewan, un tiers des agriculteurs—ce qui représente environ 20 000 personnes—sont au bord de la catastrophe pour cette campagne agricole. Un grand nombre d'entre eux sont des agriculteurs qui pensaient jusqu'à présent que leurs affaires marchaient bien et qu'ils pouvaient rembourser leurs dettes. Ils n'étaient pas le genre d'agriculteurs qui, lorsque l'argent était facile à obtenir sans intérêt il y a quelques années, en empruntaient un gros montant et, peut-être, à certains égards, devenaient les artisans de leur propre malheur.

Il faut ajouter que, à cette époque, des représentants de la Banque Royale se rendaient dans chacune des exploitations familiales en conduisant une belle petite wagonnette avec un pupitre à l'arrière. L'agriculteur pouvait s'y asseoir avec son banquier compréhensif. Celui-ci lui demandait combien il voulait. Si l'agriculteur n'avait besoin que de 10 000 \$, le banquier passait ses états financiers en revue et, s'il constatait que l'agriculteur possédait assez de capital propre, il l'encourageait à emprunter un peu plus. L'agriculteur pouvait peut-être alors acheter une nouvelle pièce d'équipement dont il ne prévoyait pas vraiment se porter acquéreur. Cette époque est révolue depuis longtemps, mais c'est ainsi que beaucoup d'agriculteurs se sont retrouvés dans le pétrin. Cette situation a été aggravée par les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu relatives à la déduction du coût en capital, qui ont été modifiées du jour au lendemain et qui ont laissé beaucoup de gens en difficulté.

Ce que la réaction du gouvernement a également donné et la raison pour laquelle les agriculteurs sont cyniques et trouvent la situation inacceptable, c'est que nous sommes en proie à une crise imminente. Au lieu de débattre de modifications de forme apportées au programme d'assurance-récolte, nous devrions parler plutôt de la crise qui menace l'agriculture—les 20 000 agriculteurs acculés à la faillite. Et il y en a beaucoup d'autres qui ne peuvent pas exploiter leurs terres comme ils le